PROVINCE DE QUÉBEC
MRC MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HATLEY

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Règlement 2023-40 modifiant le règlement 2000-11 concernant les permis et certificats

Lors d'une séance tenue le 4 juillet 2023, le conseil a adopté le Règlement 2023-40 modifiant le règlement 2000-11 concernant les permis et certificats.

Un certificat d'autorisation devient obligatoire pour les travaux de remblai et déblai d'une superficie de plus de 100 m^2, sur l'ensemble du territoire. Le règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Toute personne peut consulter le règlement sur le site Internet du Canton de Hatley ou au bureau municipal situé au 4765 chemin de Capelton, Canton de Hatley.

Donné au Canton de Hatley ce 12 juillet 2023.

Kyanne Ste-Marie
Directrice générale